Département du Nord

COMMUNE de
LANDAS

UV-2026-039_ARRETE TRAVAUX SNCF PN 31 ROUTE BARREE GARE

Le Maire de la commune de LANDAS
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière par des arrêtés subséquents,
Vu la demande de l'entreprise S2R Service Rail Route représenté par Monsieur DELCROIX Maxence demeurant ZI de Bourcheuil à DOURGES (62119), tendant à obtenir l'autorisation de règlementer le stationnement et la circulation afin de réaliser des travaux d'entretien au PN 31 LANDAS,
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour éviter les accidents et faciliter l'exécution de ces travaux,

ARRETE

Article 1er : **Les circulations routières, piétonnes, cycles et bétails, à hauteur du passage à niveau PN31, seront interdites les nuits des 07 septembre 2026 à 18 heures au** 08 septembre à 09 heures**, 08 septembre 2026 à 18 heures au** 09 septembre 2026 à 09 heures**, 16 septembre 2026 à 18 heures** au 17 septembre à 09 heures **et 17 septembre 2026 à 18 heures** au 18 septembre à 09 heures**.**

Article 2 : Une déviation sera mise en place par l'entreprise COLAS RAIL. Les véhicules seront déviés par Beuvry la Forêt RD953 et la rue de la Pulmez CD158.

Article 3 : L'entreprise sera chargée de la pose et de l'entretien de la signalisation.

Article 4 : Après les travaux, le trottoir et la chaussée doivent être remis en l'état d'origine.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Chef de la Subdivision Départementale de Douai
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie.
- Monsieur le Chef de corps du Centre de Secours d'Orchies.
- Monsieur Le Responsable de l'Entreprise COLAS RAIL.
- Au Transport ARC EN CIEL 2.

Landas, le 24 JUILLET 2026

Le Maire,

Jean-Louis DAUCHY

MAIRIE DE LANDAS NORD

75, Rue du Général de Gaulle • F. 59310 LANDAS
Tél. +33 (0)3 20 61 52 19
E-mail : mairie@landas.fr - www.mairie-landas.fr